



A l'attention du directeur DG IS AF,  
M Eric Caron

6 rue de Madrid  
95747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 9 Janvier 2025

Objet: Attestations France Travail

Monsieur le Directeur,

Nous avons été informés par plusieurs PNC retraités d'un grave dysfonctionnement du service gestion PNC.

Des attestations France Travail sont envoyées plusieurs semaines et/ou mois après le départ de l'entreprise et viennent "écraser" l'attestation délivrée au moment du départ.

Le motif de rupture de contrat est requalifié dans cette nouvelle attestation comme un départ volontaire ce qui annule les droits aux allocations chômage avec remboursement des sommes perçues !!!

Il est totalement inacceptable que le service gestion PNC AF fasse de telles erreurs avec des conséquences dramatiques pour ces anciens PNC concernés.

Nous vous demandons d'organiser une rencontre dans les plus brefs délais afin de nous communiquer l'origine de ces dysfonctionnements, le nombre de cas, ainsi que les mesures mises en place pour que cela ne se reproduise plus.

Nous comptons sur votre diligence à résoudre cette situation.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le directeur, nos sincères salutations.

Virginie Merveaux-Pin

Secrétaire de section  
UNSA PNC Air France